

Notre école, faisons là ensemble ! mercredi 3 mai 2023

Les 4 missions des CAUE

Conseiller...Former...Informer...Sensibiliser...

les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et des paysages dans leur projet pédagogique

Sensibilisation à l'Espace des cours d'écoles



Aménagement et gestion des cours d'écoles



Espaces publics et développement durable Éco conception, gestion et appropriation

ANNE-MARIE BALEINE : Directrice de l'Ecole primaire publique 1001 Fleurs de Saint-Juvat

DIDIER PIDOUX:

Plasticien Designer (DNSEP) Paysagiste (CESPV), conseiller au CAUE 22
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor
www.caue22.fr

Le **dispositif** Bâtisseurs de possibles a été créé par **des enseignant.e.s** à destination de ceux et celles qui souhaitent mettre en place des **projets qui rendent les élèves acteurs grâce à la démarche Bâtisseurs de Possibles**. Il fédère aujourd'hui un **réseau d'enseignant.e.s** engagé.e.s, des **ressources pédagogiques** nécessaires pour mettre en place des projets avec ses élèves et un **accompagnement** comportant des formations et un **soutien** par l'équipe (mentors, relais). Que vous ayez envie de découvrir petit à petit la démarche ou vous lancer directement dans un projet avec vos élèves, **le réseau Bâtisseurs de possibles vous accompagne !**



Aménagement des espaces éducatifs

Classe de demain

- #1 – Une cour de récré où les déplacements se gèrent facilement
- #2 - Une cour de récré équipée pour les activités physiques
- #3 - Du mobilier d'extérieur et des aires de jeux robustes et faciles à nettoyer
- #4 – Une cour de récréation facile à surveiller
- #5 - Une cour d'école pour garder le lien avec la nature
- #6 - Une cour de récréation pour faire classe dehors

Comment aménager la cour de récréation ?

La **cour d'école** fait partie des espaces essentiels d'un **établissement scolaire**. Que les élèves l'investissent pendant les temps de récréation ou ceux de garderie, cet espace répond directement à leurs besoins de passer du temps à l'extérieur, de dépenser leur énergie, de se retrouver entre eux, d'échanger et de jouer avec leurs amis. Autant de facteurs qui leur permettront de retrouver toute la concentration attendue pendant les apprentissages scolaires.

La **cour de récréation** doit donc être pensée et aménagée en conséquence. Mais attention, si elle doit répondre aux besoins des élèves, elle doit aussi constituer un élément de l'environnement scolaire, sans rupture. En clair, la cour ne doit pas être vécue comme un exutoire et la classe comme une contrainte. L'un étant davantage le prolongement harmonieux de l'autre, dans un ensemble cohérent et structurant.

Trop souvent réduite à un espace goudronné, la cour de récréation n'offre alors aux élèves ni l'occasion de s'exprimer ni celle de faire œuvre de créativité. Au contraire, cet espace désertique générerait davantage d'agressivité. Les aménagements doivent au contraire faciliter cette expression, en incitant les élèves à s'en saisir et à les utiliser à leur gré.

Mais la cour peut aussi être un milieu hostile pour ceux qui peinent à y trouver leur place, les victimes de discriminations, les plus faibles des élèves. Pour éviter que la cour d'école ne se transforme en jungle dans laquelle tous les coups seraient permis, il convient d'établir et de faire respecter des règles de vie destinées à protéger les élèves en leur permettant de vivre les uns avec les autres, au-delà de leurs différences.

Chaque école appelle un projet d'aménagement unique

Chaque école appelle un projet d'aménagement unique

Soyons clairs : nos écoles sont toutes différentes. Construites sur des modèles architecturaux distincts, elles accueillent des cours aux formes, aux superficies, aux dispositions et aux orientations variées, ne laissant pas l'occasion de dessiner un modèle de cour de récréation reproductible à l'envie. Non, chaque **aménagement de cour d'école** doit faire l'objet [d'une réflexion unique](#).

La cour de récréation doit pouvoir être vécue de manière diverse, en fonction des envies du moment. Et plus grande sera la cour d'école, plus important sera son potentiel. Les aires aménagées doivent donc être différenciées, pour permettre à chacun de s'exprimer, de passer d'une activité à une autre, d'expérimenter en évitant une concentration trop importante d'enfants au même endroit.

Tous les types de jeux doivent ainsi être envisagés. Aux espaces de jeux libres doivent être associées des aires de jeux calmes - comme la poupée, la lecture ou les traditionnelles billes – des terrains pour les jeux sportifs – courses ou football par exemple – des espaces de jeux collectifs composés de [jeux de société géants](#) ou des structures permettant aux élèves de tester leur agilité.

Une cour de récréation pour favoriser les rencontres

Et si la cour de récréation doit permettre aux uns et aux autres de se retrouver entre eux, elle doit aussi favoriser la rencontre. Ainsi, l'aménagement d'un coin pour les petits et d'un coin pour les grands n'empêche pas d'imaginer un espace d'interactions ouvert. Dans ce contexte, l'installation de mur opacifiant est déconseillée. Pour ouvrir les horizons, mieux vaut opter pour des murets qui organisent les espaces sans entraver la vue et dont les élèves se saisiront pour s'asseoir par exemple.

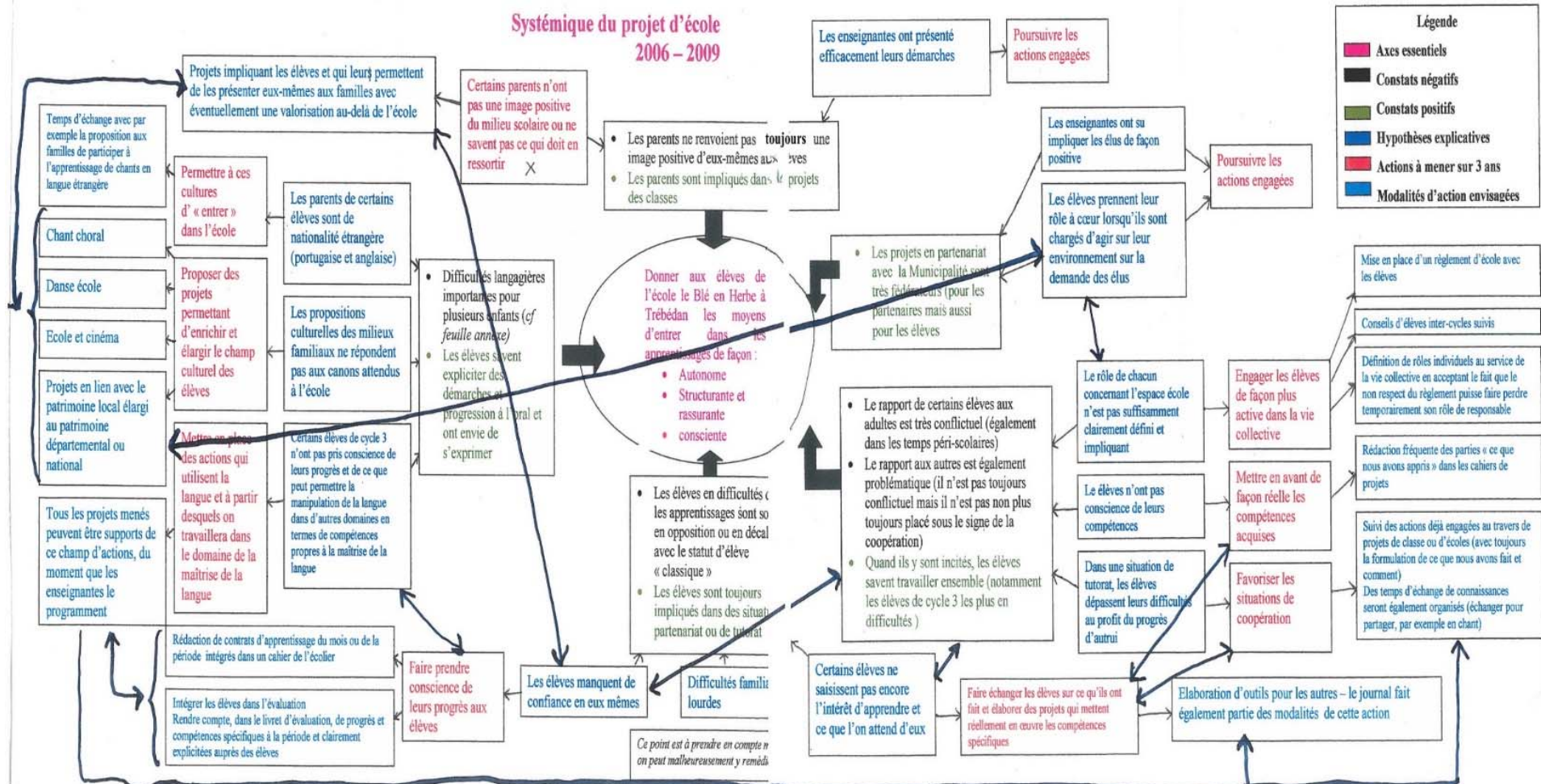
Depuis quelques années, la question de la sécurité s'est invitée dans les réflexions autour des aménagements de cours de récréation. Si les équipements ludiques - toboggans, portiques... - présentent des risques, rappelons qu'ils sont encore plus nombreux dans une cour nue. Les aires de jeux permettent aux élèves d'apprendre à maîtriser leurs mouvements, de faire connaissance avec leurs corps, de découvrir leurs limites et d'éprouver par eux-mêmes la notion de sécurité active. Pour éviter les usages risqués et les détournements dangereux, l'installation d'aires de jeux doit être entreprise dans le respect de la réglementation en vigueur. Des revêtements de sol spécifiques peuvent aussi être posés. La présence d'un adulte est enfin requise pour accompagner et encadrer la pratique des élèves, même s'il se contentera de n'intervenir qu'en cas de danger ou de conflit important.

Pour favoriser l'usage raisonnable de ces aménagements, leur gestion doit être collective. Adultes et enfants doivent être associés dans la résolution des problèmes liés à la vie dans la cour de récréation et à l'établissement des règles de vie qui en découlent. Cette méthode de concertation favorise ainsi l'implication et la responsabilité des plus jeunes.

L'aménagement de la cour de récréation permet ainsi non seulement de mieux gérer les espaces, mais aussi de modifier les représentations de l'école des enfants en [facilitant l'appropriation de l'espace scolaire](#). Autant d'atouts qui doivent permettre aux élèves de mieux vivre l'environnement scolaire.

Chaque école appelle un projet d'aménagement unique

Projet d'école de TREBEDAN le blé en herbe





LE CYCLE ↑



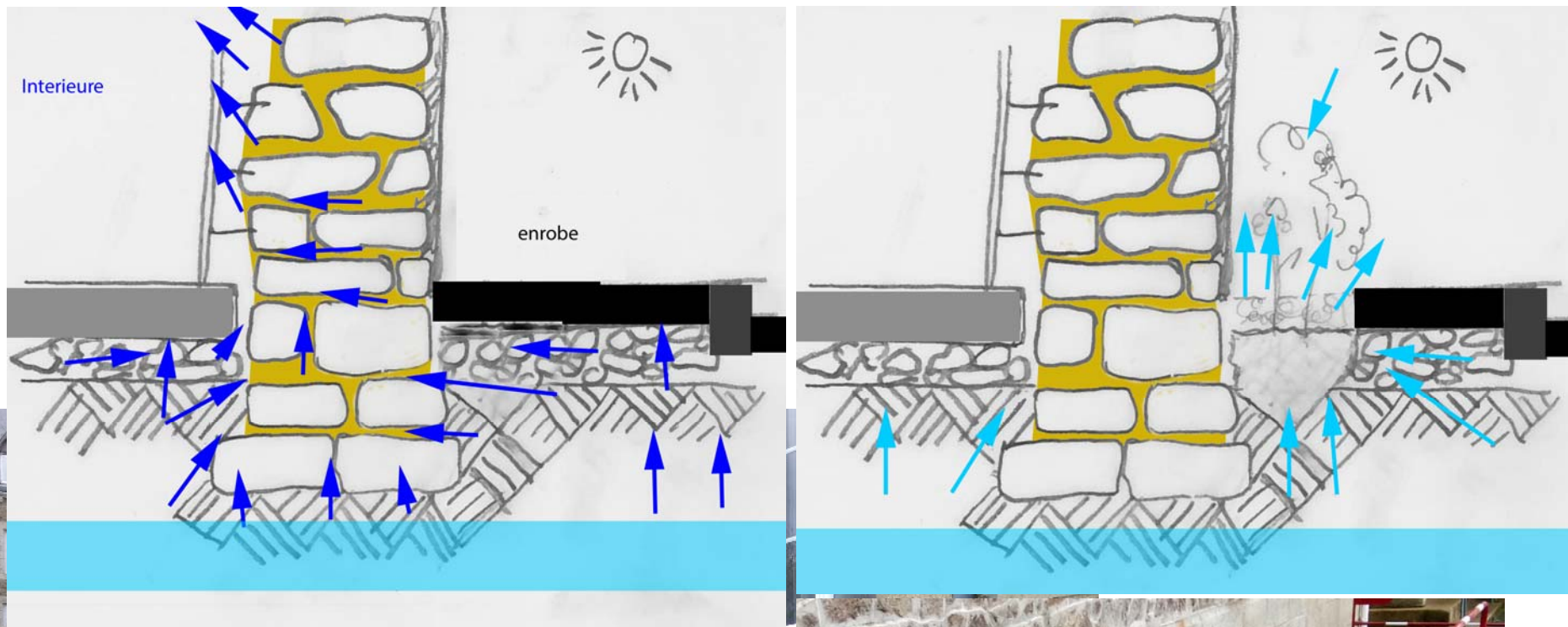
24
L'ÉCOLE IMPROBABLE
CONSCIENCE, ENGAGEMENT, LIEN INTER-GENERATIONNEL, EMPATHIE... QUAND LES SYNDICATS FONT ÉCOLE



L'humidité par remontées capillaires est une des formes de perturbation dans les habitats anciens

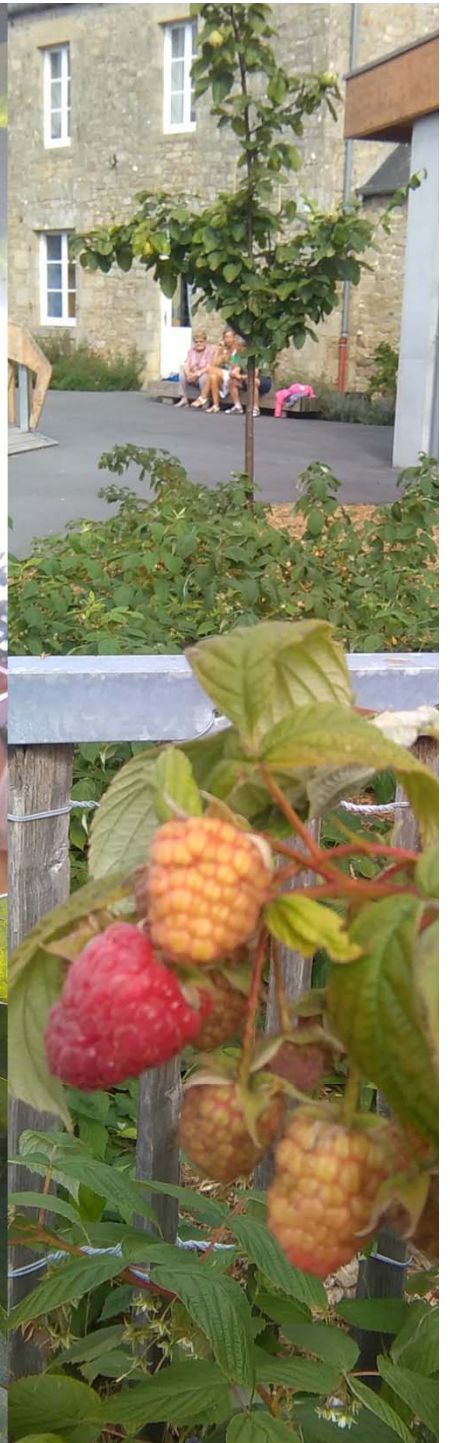
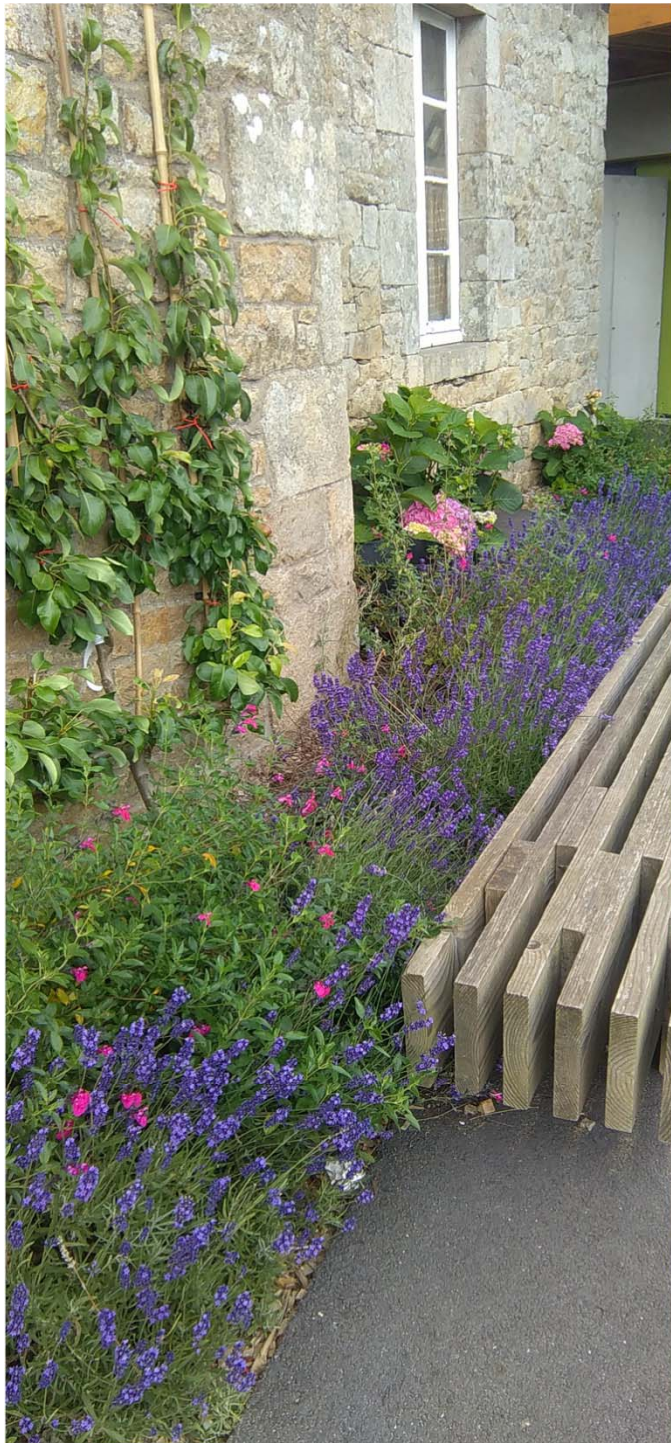


L'humidité par remontées capillaires est une des formes de perturbation dans les habitats anciens



L'humidité par remontées capillaires est une des formes de perturbation dans les habitats anciens







Avec Samuel des services technique de la commune de Saint-Juvat



Loire-Atlantique
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

**COURS
VERTES**
ET
MATIÈRE GRISE

Réintroduire le vivant dans les cours d'école
pour favoriser l'épanouissement de l'enfant

**FORMATION
CANOPÉ**
23 NOVEMBRE 2022

AMÉNAGER LES COURS D'ÉCOLE :
RÉINTRODUIRE LE VIVANT

MATHILDE LOQUESOL & CLÉMENTINE LAIR
Paysagiste et Architecte, chargées de mission au CAUE

Loire-Atlantique
développement

Loire-Atlantique
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

QUELLE EST LA PLACE DE LA NATURE ?

> Une absence d'attention portée à l'arbre, à ses besoins vitaux





Arbres aujourd'hui



Arbre planté il y a 10ans
n'a pas poussé

Simulation de sa pousse
normale, si l'arbre n'avait pas
été blessé

Blessure par tondeuse ou
débroussailleuse(roto-fil)



Gestion des arbres des cours d'écoles



Gestion des arbres des cours d'écoles



ACTIONS ENVISAGEABLES



- 1 -Plantations d'arbres d'avenir, le patrimoine de demain
- 2 -L'eau de ruissellement, surface perméable



Guillaume Masse

Technicien Bocage et forêt Dinan Agglomération

ACTIONS ENVISAGEABLES



- 1 -Plantations d'arbres d'avenir, le patrimoine de demain
- 2 -L'eau de ruissellement, surface perméable



Jean-luc EON
Forestier
DDTM22



Tilleul planté en 2009 pas les élevés, hauteur à la plantation 80 cm
14 ans après hauteur 6 Mètres (premiers taille de formation par Guillaume Masse)

ACTIONS ENVISAGEABLES



Plantations avec les services technique de la commune de Lanvallay



caue22.fr/mobilier-ecoles



Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement
des Côtes d'Armor, 22

Caue des Côtes d'Armor
29 avenue des Promenades
22 000 Saint-Brieuc

(T) 02 96 61 51 97
(E) caue22@wanadoo.fr
du lundi au vendredi
de 9h > 12h / 14h > 17h30



- INTERVENTIONS
- EXPOSITIONS & CONFERENCES
- VISITES & FORMATIONS
- ATELIERS
- PUBLICATIONS
- ECOLES D'ARCHI HORS LES MURS
- BIBLIOTHEQUE
- VIDEOS
- L'ASSOCIATION
- INFOS PRATIQUES
- INDEX

CAUE 22 Archi à l'ouest

À regarder ... Partager

Tébéo

PLUS DE VIDÉOS ARCHI À L'OUEST

8:11 / 12:01

YouTube

Tébéo



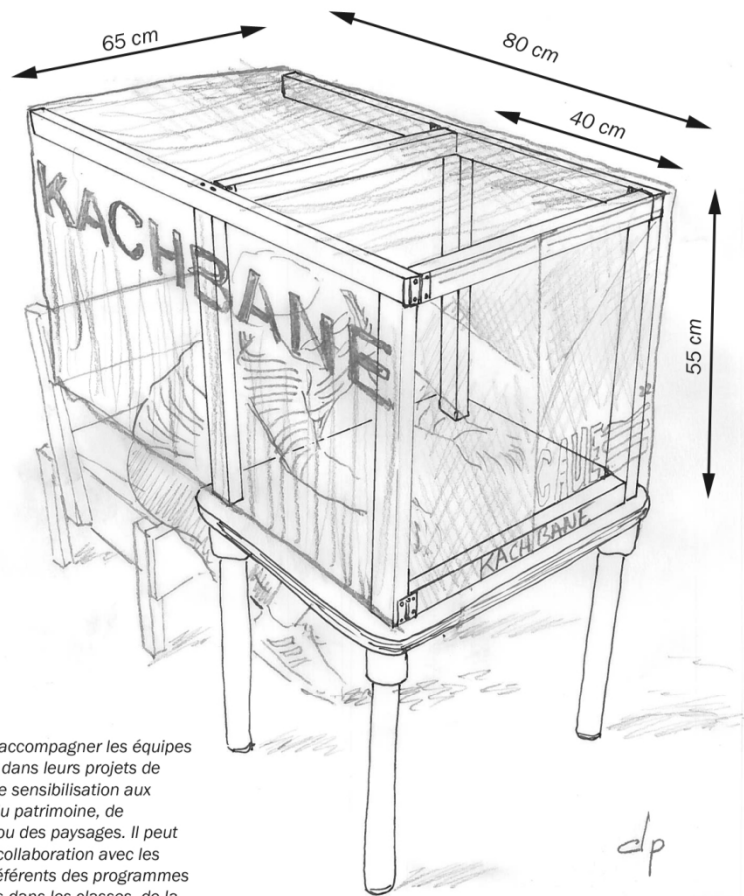
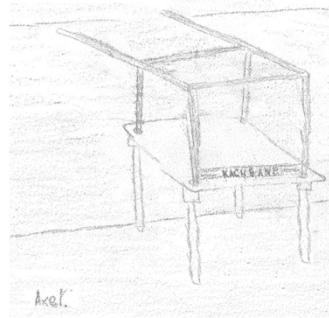
KACHBANE

2017/2018

Cycle 2 : TREBEDAN

Valérie Ronsoux

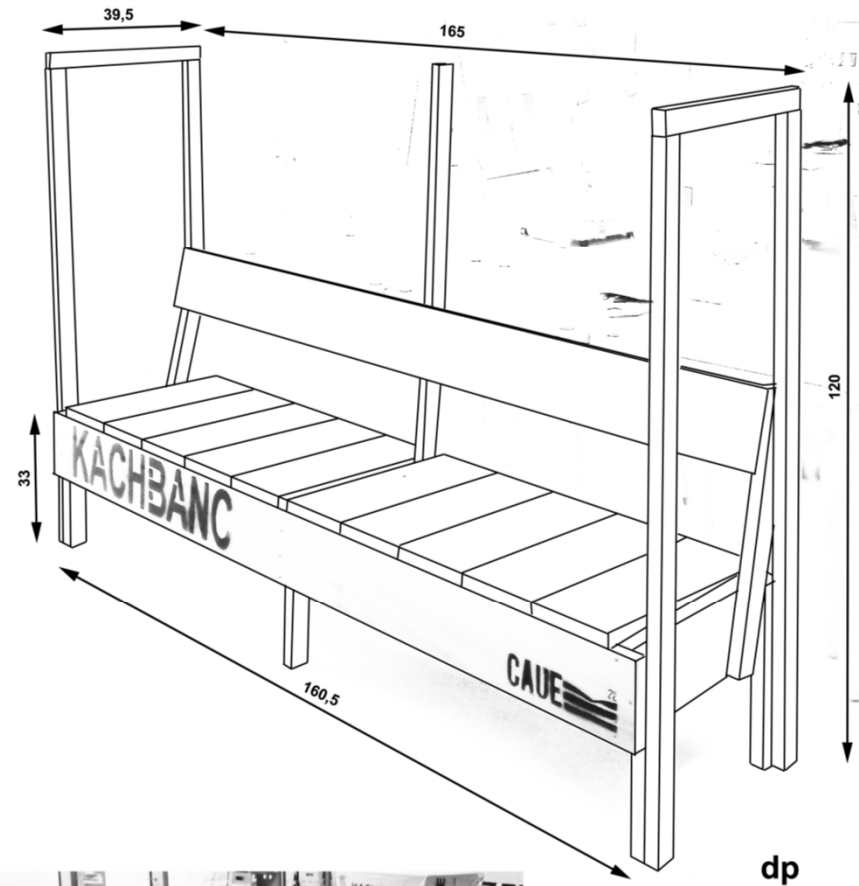
Design : Didier P



Le CAUE peut accompagner les équipes pédagogiques dans leurs projets de formation et de sensibilisation aux thématiques du patrimoine, de l'architecture ou des paysages. Il peut construire en collaboration avec les enseignants référents des programmes d'interventions dans les classes, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Le Caue peut par ailleurs mettre en relation les enseignants avec des artistes ou des professionnels du cadre de vie susceptibles de répondre à des attentes dans ce domaine.

KACHBANC 2019

TREBEDAN Cycle2 Valerie RONSOUX

















Ateliers de réparations avec les élevés (obsolescence)

Notre école, faisons là ensemble ! mercredi 3 mai 2023

Les 4 missions des CAUE

Conseiller...Former...Informer...Sensibiliser...

les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et des paysages dans leur projet pédagogique

Sensibilisation à l'Espace des cours d'écoles



Aménagement et gestion des cours d'écoles



Espaces publics et développement durable Éco conception, gestion et appropriation

ANNE-MARIE BALEINE : Directrice de l'Ecole primaire publique 1001 Fleurs de Saint-Juvat

DIDIER PIDOUX:

Plasticien Designer (DNSEP) Paysagiste (CESPV), conseiller au CAUE 22
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor
www.caue22.fr